



RAPPORT D'OPERATION DE PECHE A DES FINS SCIENTIFIQUES



Photo : inventaire piscicole sur l'Ornain à Bar-le-Duc, le 24 septembre 2015

- L'Ornain à Bar-le-Duc (55) -

24 septembre 2015

Rédaction

Fabrice HEBERLÉ, Chargé de Missions « Milieux aquatiques » à la FDPPMA 55

Crédits photos

Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA 55)

Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Le Moulin Brûlé – 55120 NIXÉVILLE-BLERCOURT - Tél. : 03.29.86.15.70 – Fax : 03.29.86.89.30

E-Mail : secretariat.peche55@gmail.com - www.federationpeche.fr/55/

TABLE DES MATIERES

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	2
PREAMBULE	3
I – LOCALISATION DE LA STATION DE PECHE ELECTRIQUE.....	3
II - MATERIELS ET METHODES.....	5
II – 2 – Echantillonnage des peuplements piscicoles	5
II – 2 – 1 – Protocole d'échantillonnage.....	5
II – 2 – 2 – Biométrie.....	6
II – 2 – 3 – Traitement des données.....	6
II – 2 – 3 – Traitement des données.....	6
II – 2 – 4 – Approche typologique (Verneaux, 1973, 1976, 1981).....	6
II – 2 – 5 – Indice Poisson Rivière (IPR) (NF T90-344).....	6
III – RESULTATS ET INTERPRETATIONS.....	7
III – 2 – Résultat de la pêche électrique	7
III – 2 – 1 – Description de la station	7
III – 2 – 2 – Résultat de la pêche	8
IV – CONCLUSION.....	14
V – COUT DE L'OPERATION.....	14
ANNEXES.....	16

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des figures

<i>Figure 1 : Localisation du contexte « Ornain 3 » dans le département de la Meuse.....</i>	<i>3</i>
<i>Figure 2 : Localisation de la station de pêche 0355####2 « Ornain à Bar-le-Duc » (IGN).....</i>	<i>4</i>
<i>Figure 3 : Photographie aérienne de la station de pêche 0355####2 « Ornain à Bar-le-Duc » (Géoportail)</i>	<i>4</i>
<i>Figure 4 : Flyer envoyé par mail aux pêcheurs de l'AAPPMA de Bar le Duc en guise d'invitation.....</i>	<i>5</i>
<i>Figure 5 : Hypothèse de répartition des classes d'âge des truites fario pêchées</i>	<i>10</i>
<i>Figure 6 : Hypothèse de répartition des classes d'âge des ombres communs pêchés.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 7 : Analyse biotypologique du peuplement piscicole de la station de pêche « Ornain à Bar le Duc » échantillonnée en 2015.....</i>	<i>12</i>

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Localisation de la station de pêche 0355####2.....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau 2 : Correspondance note et classe de qualité de l'Indice Poisson Rivière.....</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 3 : Caractéristiques de la station de pêche « Ornain à Bar le Duc »</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 4 : Estimation du peuplement piscicole de la station de pêche « Ornain à Bar le Duc ».....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 5 : Calcul de l'Indice Poisson Rivière (IPR) de la station de pêche «Ornain à Bar le Duc » échantillonnée en 2015.....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 6 : Détail du coût de l'opération de pêche électrique sur l'Ornain à Bar le Duc</i>	<i>14</i>

PREAMBULE

L'Ornain à Bar-le-Duc est un cours d'eau de première catégorie piscicole appartenant aux contextes « Ornain 2 » et « Ornain 3 », respectivement classés « perturbé » et « perturbé - » (PDPG de la Meuse, 2006) et fait également partie de la masse d'eau FRHR123 (SDAGE Seine-Normandie, 2010), qui bénéficie d'un report d'échéance à 2027 pour l'atteinte du bon état écologique. L'espèce repère des contextes « Ornain 2 » et « Ornain 3 » est la truite fario.

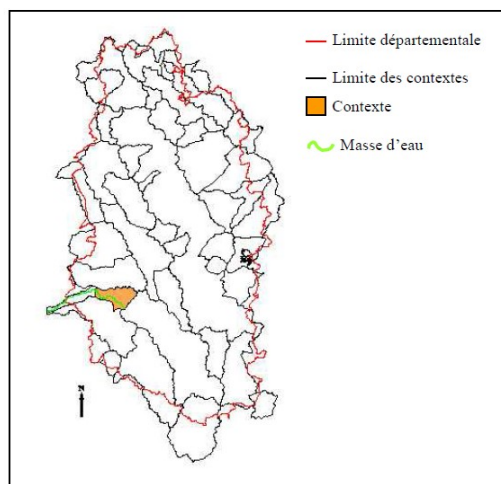


Figure 1 : Localisation du contexte « Ornain 3 » dans le département de la Meuse.

I – LOCALISATION DE LA STATION DE PECHE ELECTRIQUE

Afin de suivre la qualité du peuplement piscicole de l'Ornain dans la traversée de Bar-le-Duc, une station de pêche a été définie en aval du pont Général De Gaulle. Cette station « Ornain à Bar-le-Duc » a donc l'objet d'un échantillonnage piscicole.

Code station	Cours d'eau	Département	Commune	Lieu-dit IGN	Coordonnées (LBI)	
					X	Y
0355###2	ORNAIN	Meuse	Bar-le-Duc	Centre-Ville	0807851	2423171

Tableau 1 : Localisation de la station de pêche 0355###2

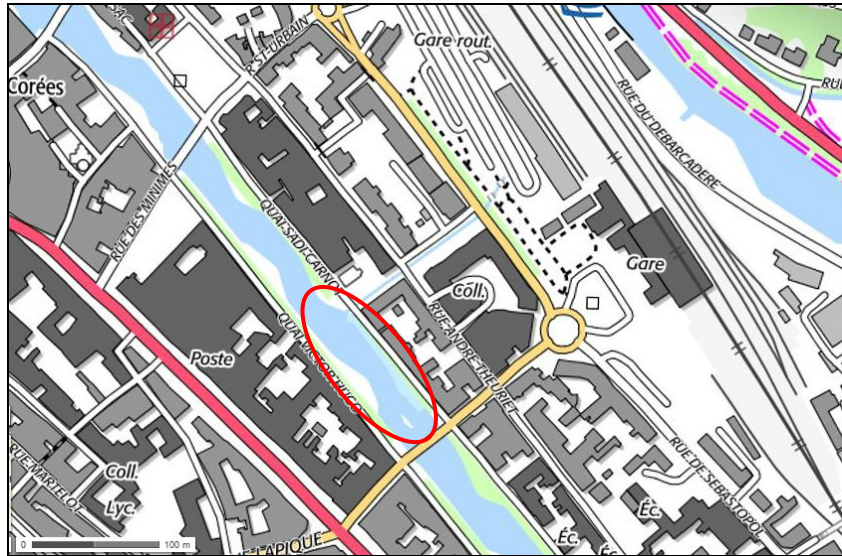


Figure 2 : Localisation de la station de pêche 0355###2 « Ornain à Bar-le-Duc » (IGN)

Sur la station choisie, l'inventaire a été effectué sur un linéaire de 137 mètres, soit 7 fois la largeur moyenne du cours d'eau. La station en question se situe à 175 m d'altitude et à 73 km de distance de la source. À ce niveau de son cours, la pente moyenne de l'Ornain est de 1,9 pour mille.



Figure 3 : Photographie aérienne de la station de pêche 0355###2 « Ornain à Bar-le-Duc » (Géoportail)

A noter que les pêcheurs de Bar le Duc furent invités à assister à cette pêche d'inventaire par l'intermédiaire d'un mailing. Les explications techniques de cette opération furent dispensées au public par Loïc Marais, agent de développement de la Fédération de Pêche de la Meuse, qui avait mis en place un stand spécialement à cet effet, ce qui a également permis d'accueillir une classe de l'école primaire de Bar le Duc.



Figure 4 : Flyer envoyé par mail aux pêcheurs de l'AAPPMA de Bar le Duc en guise d'invitation

II - MATÉRIELS ET MÉTHODES

II – 2 – Echantillonnage des peuplements piscicoles

II – 2 – 1 – Protocole d'échantillonnage

L'échantillonnage a été réalisé par pêche à l'électricité à l'aide d'un matériel de type Aigrette de Dream Electronic® monté avec 4 anodes. Cette opération a nécessité 22 personnes sur ½ journée.

Les personnes mobilisées pour la conduite de cette opération de pêche électrique sont les suivantes :

Anodes	Epuisettes	Bassines / câbles	Tri	Groupe	Animation
Fabrice HEBERLE*	Hervé SALVE*	Christophe MALGLAIVE	Michel PIWOWARSKI	Morgan ROUVIER*	Loïc MARAIS*
Guy PAQUIN*	Sébastien CORMONT*	Bernard MICHEL	José VOINSON		
Daniel KANNENGISSER*	Joël MERLIER*	Cédric GAUDIN	Jean-Yves LACROIX		
Hubert PHILIPPE*	Jean-Pierre ROY*	Jannick LENORMAND			
	Gérard KOWALCZYCK*	François WALTER			
	Benoît PASQUET				
	Mickaël LEGER				
	Christian POMMET				

* personnel formé à la pêche à l'électricité.

II – 2 – 2 – Biométrie

L'ensemble des poissons capturés a été identifié, mesuré et pesé. Des lots ont été réalisés pour les espèces à fort effectif. Les poissons capturés ont été conservés dans des viviers. A la fin de l'opération, tous les poissons ont été relâchés dans le milieu d'origine.

II – 2 – 3 – Traitement des données

Les données de pêche d'inventaire ont été traitées statistiquement par la méthode de calcul de Carl et Strub (1978) à l'aide du logiciel d'exploitation WAMA.

II – 2 – 3 – Traitement des données

Les données de pêche d'inventaire ont été traitées statistiquement par la méthode de calcul de Carl et Strub (1978) à l'aide du logiciel d'exploitation WAMA.

II – 2 – 4 – Approche typologique (Verneaux, 1973, 1976, 1981)

Dans un premier temps, la qualité du peuplement piscicole est traitée au niveau stationnel à partir des densités et biomasses estimées.

Le peuplement observé est ensuite comparé au peuplement théorique référentiel défini à l'aide du modèle biotypologique mis au point par Verneaux (1973, 1976, 1981) (**cf. principes en annexe 2**).

II – 2 – 5 – Indice Poisson Rivière (IPR) (NF T90-344)

Pour chaque opération, l'Indice Poisson Rivière est calculé¹.

Cet indice permet de mesurer l'écart entre la composition du peuplement sur une station donnée, observée à partir d'un échantillonnage par pêche électrique, et la composition du peuplement attendue en situation de référence, c'est-à-dire dans des conditions pas ou très peu modifiées par l'homme (**cf. annexe 3**). Il se traduit par une note et une classe de qualité associée tel que :

Notes de l'IPR	Classes de qualité
< 7	Excellente
] 7-16]	Bonne
] 16-25]	Médiocre
] 25-36]	Mauvaise
> 36	Très mauvaise

Tableau 2 : Correspondance note et classe de qualité de l'Indice Poisson Rivière

¹ Il est à noter que dans sa version actuelle, l'IPR ne prend en compte ni la biomasse ni la taille des individus capturés. Par conséquent, il se révèle relativement peu sensible dans le cas des cours d'eau naturellement pauvres en espèces (1 à 3 espèces) pour lesquels les altérations se manifestent en premier lieu par une modification de la structure d'âges des populations. Il convient également de souligner que l'IPR est un outil global qui fournit une évaluation synthétique de l'état des peuplements de poissons. Il ne peut en aucun cas se substituer à une étude détaillée destinée à préciser les impacts d'une perturbation donnée.

III – RÉSULTATS ET INTERPRETATIONS

III – 2 – Résultat de la pêche électrique

Tous les résultats bruts de l'opération de pêche menée sur l'Ornain à Bar le Duc sont disponibles en annexe sous forme de listes et de fiches ainsi que les variables ayant servi au calcul des notes IPR (**annexe 3 ; annexe 4**).

Des photographies des opérations de pêche sont également disponibles (**annexe 5**).

III – 2 – 1 – Description de la station

Ornain à Bar le Duc			
Cours d'eau	ORNAIN	Date opération	24/09/2015
Statut	Domanial	Longueur station	137 m
Catégorie piscicole	Première	Largeur moyenne lit mouillé	24 m
Commune	Bar le Duc (55)	Surface échantillonnée	3 288 m ²
Lieu-dit	Centre-ville	Profondeur moyenne	0.275 m
Localisation	30 m amont confluence Naveton -> radier du pont Gal. De Gaulle	Conductivité	555 µS
Coordonnées (Lambert étendue II)	X 0807851 Y 2423171	Température	11.9 °C
Code station	0355###2	Turbidité	Nulle (fond visible)
Type d'opération	Sondage à 1 passage	Hydrologie	Basses eaux
Description sommaire de l'habitat			
Cours d'eau rectiligne ; écoulement à dominante lotique ; granulométrie : pierres fines principalement ; habitats disponibles : quelques grosses pierres et végétation aquatique de type hélrophytes (en bordure) ; ombrage nul conséquent à une ripisylve inexistante			

Tableau 3 : Caractéristiques de la station de pêche « Ornain à Bar le Duc »

III – 2 – 2 – Résultat de la pêche

		Estimation de peuplement (Méthode Carle & Strub)							
Espèces		P1	Efficacité %	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité 100 m ²	% de l'effectif	Biomasse g/100 m ²	% du poids
Barbeau fluviatile	BAF	155	*	*	*	5	3	*	*
Chabot	CHA	255	*	*	*	8	5	5	*
Chevesne	CHE	87	*	*	*	3	2	*	*
Juvénile de cyprinidés	CYP	177	*	*	*	5	3	1	*
Epinoche	EPI	186	*	*	*	6	4	«	*
Gardon	GAR	15	*	*	*	«	«	*	*
Goujon	GOU	85	*	*	*	3	2	*	*
Loche franche	LOF	373	*	*	*	11	7	2	*
Lamproie de planer	LPP	3	*	*	*	«	«	*	*
Ombre commun	OBR	63	*	*	*	2	1	*	*
Perche	PER	19	*	*	*	1	«	*	*
Ecrevisse signal	PFL	3	*	*	*	«	«	*	*
Truite arc-en-ciel	TAC	1	*	*	*	«	«	*	*
Truite de rivière	TRF	47	*	*	*	1	1	*	*
Vairon	VAI	3734	*	*	*	114	72	1	*
Vandoise	VAN	3	*	*	*	«	«	*	*
TOTAL - Nb Esp : 16						159			

(** :Condition Seber et
Lecren non réalisée)

* : non estimée

Tableau 4 : Estimation du peuplement piscicole de la station de pêche « Ornain à Bar le Duc »

Le peuplement piscicole de l'Ornain dans la traversée de Bar le Duc apparait globalement équilibré, il se compose de 16 espèces :

Le peuplement est dominé par les espèces d'accompagnement de la truite (vairon, loche franche et chabot). Parmi les cyprinidés rhéophiles, qui constituent le groupe principal de ce type de milieu (B6 ; rivière fraîche) et hormis le barbeau, chevesne et le goujon, certaines espèces sont absentes (hotu, spirin) ou discrète (vandoise).

A noter toutefois l'effectif relativement important de juvéniles de cyprinidés qui n'ont pas pu être identifiés au niveau de l'espèce.

La truite fario et l'ombre commun sont quant à eux bien présents sur la station.

Les autres espèces : perche, gardon, lamproie de planer, bien que présentes sur la station, le sont en nombre beaucoup plus faible.

Il faut enfin préciser que certaines espèces présentes (truite arc-en-ciel, écrevisse signal, cyprinidés non identifiés) ne sont pas pris en compte pour le calcul de l'IPR et ne le seront donc pas non plus pour l'analyse biotypologique, qui se limitera donc à la prise en compte de 13 espèces).

- **Le vairon (*Phoxinus phoxinus*)** est une espèce définie comme lithophile et relativement polluo-sensible, exigeant une bonne oxygénation de l'eau ; c'est un cyprinidé rhéophile. Son preferendum typologique se situe entre la zone à truite et la zone à barbeau. Son régime alimentaire omnivore et sa meilleure tolérance thermique par rapport à la truite lui permettent de se développer dans cette large gamme typologique. Cette espèce est représentée sur la station avec plus de 70% des effectifs, ce qui démontre que les habitats présents sur la station lui sont très favorables.

- **La loche franche (*Barbatula barbatula*).**

Cette espèce se trouve dans le même type d'habitat que le chabot, en zone à truite à zone à ombre. Elle tolère toutefois un milieu plus eutrophe, présentant un colmatage algal et un développement important de macrophytes, qui constituent d'ailleurs un de ses habitats de prédilection pour l'alimentation (espèce invertivore) et la reproduction (support de ponte).

La Loche franche représente ici 7% des effectifs capturés, vraisemblablement du fait de conditions mésologiques qui, à elle aussi, lui conviennent bien.

- **Le chabot (*Cottus gobio*)** est défini comme lithophile, marquant une préférence nette pour les eaux courantes, fraîches et bien oxygénées. Espèce à régime alimentaire invertivore, son habitat de prédilection se situe dans les zones à granulométrie grossière (graviers, pierres, blocs), même s'il est possible de le rencontrer dans des faciès plus lenticulaires présentant un substrat plus colmaté. Avec 5% de l'effectif, cette espèce est significativement représentée sur la station, ce qui indique notamment une bonne qualité d'eau.

- **L'épinoche (*Gasterosteus aculeatus*)**

C'est, à l'inverse du chabot, une espèce très tolérante. Faisant partie de la famille des gastérostéidés, on peut la rencontrer aussi bien dans les eaux fraîches et courantes que dans les eaux stagnantes.

- **Le barbeau fluviatile (*Barbus barbus*)**

C'est une espèce rhéophile qui se rencontre dans la partie large et courante des cours d'eau de plaine et de piémont. L'espèce a donné son nom à la zone de rivière qui fait le lien entre la « zone à ombre » (amont) et la « zone à brème » (aval). Au niveau de l'habitat, il est présent sur les fonds caillouteux et sableux dans des eaux bien oxygénées.

L'Ornain à Bar le Duc, classée comme un contexte salmonicole dans le PDPG, constitue une zone favorable pour la reproduction et le développement du barbeau, au vu de l'effectif et de la répartition hétérogène des classes de tailles capturées sur la station (juvéniles et adultes).

- **Le chevesne (*Squalius cephalus*)** est une espèce de cyprinidé ubiquiste, dont la gamme typologique s'étend de la zone à truite à la zone à brème. Tolérant, il supporte bien des milieux eutrophes, peu oxygénés et chauds (jusqu'à plus de 30°C) ; opportuniste sur le plan alimentaire, il se nourrit aussi bien de proies animales (invertébrés, poissons) que de végétaux aquatiques. A Bar le Duc, avec 2% de l'effectif, le chevesne semble être en mesure de concurrencer la truite fario, bien plus sensible au manque d'habitat et au réchauffement de l'eau consécutif à l'absence d'ombrage de la station.

- **Le goujon (*Gobio gobio*)** est un cyprinidé rhéophile invertivore affectionnant a priori les eaux fraîches et oxygénées. Il présente toutefois une certaine tolérance pour les milieux plus lenticulaires, avec un substrat colmaté (sable, limons), et une température plus élevée (jusqu'à 28°C). Ainsi, si son préférence typologique se situe au niveau de la zone à ombre, il est possible de le trouver en zone à brème. Ainsi, sa présence significative sur la station de Bar le Duc est tout à fait compréhensible.

- **La truite fario (*Salmo trutta fario*) ;**

Espèce patrimoniale et espèce repère du contexte piscicole, la truite fario est un poisson carnassier et invertivore qui affectionne les eaux courantes, fraîches (température mensuelle maximale de 20°C) et très oxygénées. Egalement exigeante sur le plan de l'habitat, son occurrence est conditionnée par la présence d'une ripisylve avec des systèmes racinaires immergés, et de nombreux abris (blocs, sous-berges, embâcles...).

47 sujets ont été inventoriés sur la station.

L'analyse des classes de taille proposée ci-dessous démontre la très forte proportion de truites adultes (2+ et >2+), 64% des effectifs de truites. Cependant, la capacité d'accueil théorique de truites adultes sur la rivière Ornain, pour une largeur supérieure à 12m, a été définie dans le PDPG. Celle-ci est de 1,2 truites adultes/100m². D'après l'interprétation des classes d'âge des truites pêchées sur la station, seulement 27 sujets pourraient être considérés comme adultes, au sens du PDPG, induisant une capacité d'accueil réelle de 0,82 truites adultes/100m², donc largement inférieure aux potentialités de la rivière.

La forte proportion en truites adultes capturées sur la station peut également s'expliquer par l'introduction annuelle (quantités ?) de truites fario de plus de 25 centimètres réalisée sur l'Ornain par l'AAPPMA locale.

Les alevins de l'année (0+) sont, quant à eux, plutôt bien représentés sur la station (15% des effectifs de truites), ce qui correspond au résultat de la reproduction naturelle puisqu'aucun rempoissonnement n'est effectué sur ce linéaire à l'aide de jeunes stades de développement (boîtes Vibert, alevins vésicule résorbée).

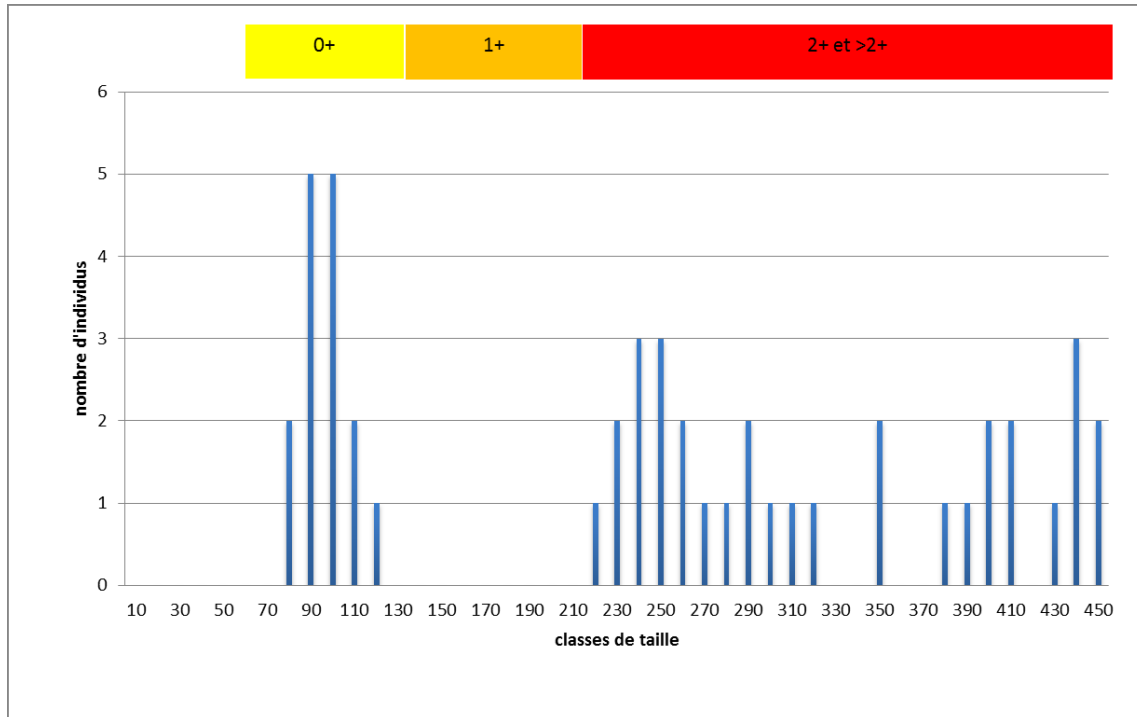


Figure 5 : Hypothèse de répartition des classes d'âge des truites fario pêchées

En revanche, l'absence de représentants du stade intermédiaire, à savoir, les individus 1+, est frappante.

Le déficit global en truites sur la station peut s'expliquer d'une part par les caractéristiques de la station elles-mêmes, en termes d'habitats, à savoir, le manque de blocs, l'absence d'embâcles ou de systèmes racinaires liées à une ripisylve inexistante. Ripisylve qui pourrait également offrir un ombrage apte à limiter le réchauffement de l'eau en période estivale, surtout lorsque l'on sait que l'été 2015 a été l'un des plus chaud enregistré ces 20 dernières années.

Les plus grosses truites capturées sur les stations se cantonnaient en effet aux endroits les plus profonds de la rivière, dans les fosses creusées par la chute provoquée par le radier du pont matérialisant la limite amont de la station. Ce milieu profond constitue un habitat de choix pour les plus gros sujets. Ainsi, il est possible que le choix de la station de pêche (présentant peu de fosses) explique la répartition des effectifs de truites fario, notamment en ce qui concerne les individus de stades intermédiaires (1+). On peut facilement comprendre que ces poissons éprouvent des difficultés à trouver des abris susceptibles de leur convenir sur une station composée à 90% de radier, les rares fosses étant déjà occupées par les gros sujets.

Enfin, une dernière hypothèse pourrait expliquer le déficit des effectifs de truites adultes. La pratique de la pêche No Kill sur ce secteur peut conduire à une surmortalité des truites adultes capturées ou à un évitement de certaines zones par l'espèce du fait d'une pression de pêche élevée.

- **L'ombre commun (*Thymallus thymallus*)** vit préférentiellement sur les grands courants plats des larges rivières salmonicoles (zone à ombre). Très sensible aux aménagements anthropiques et à la pollution en général, il est classé « Vulnérable » sur la liste rouge de l'UICN et inscrit à l'annexe III de la Convention de Berne.

Sa présence dans l'Ornain à Bar le Duc, au moment de la pêche électrique, résulte vraisemblablement de rempoissonnements réalisés avec des sujets d'un été (≈ 8-12 cm) répartis sur tout le parcours de pêche classé en domaine privé.

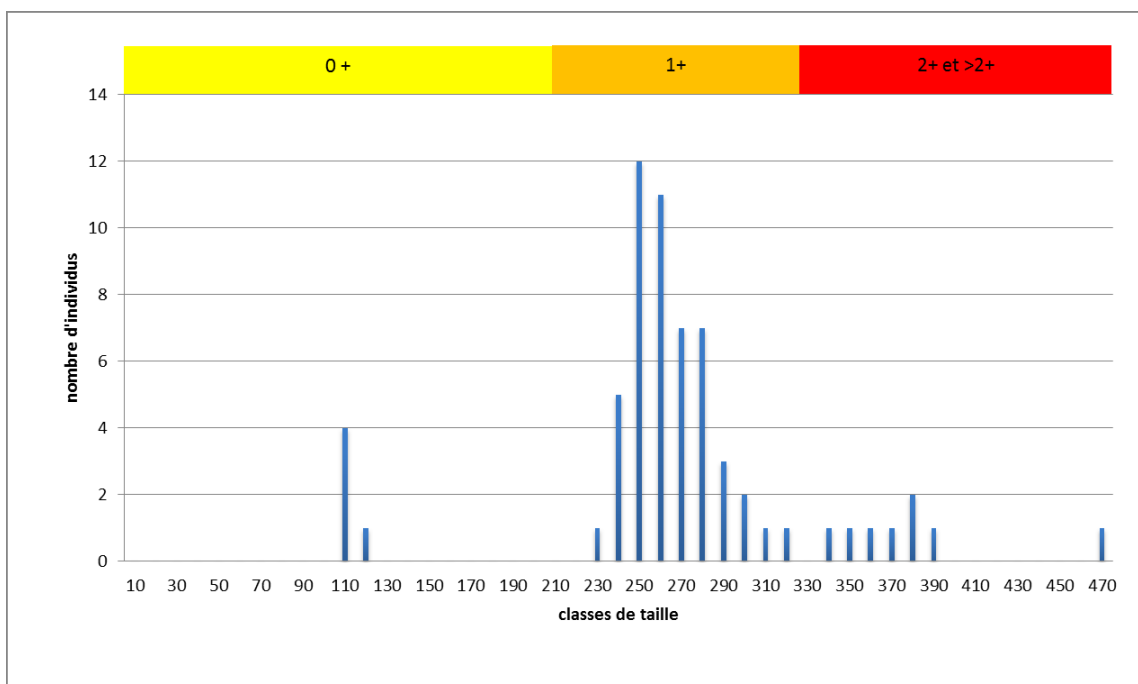


Figure 6 : Hypothèse de répartition des classes d'âge des ombres communs pêchés

63 individus mesurant entre 11 et 47 cm ont été capturés sur la station de pêche et ils sont représentatifs de la classe d'âge rempoissonnée en fin d'été depuis 3 ans consécutifs. La recapture de ces ombres a permis de constater leur bon développement (croissance) et leur bon état sanitaire.

Les poissons introduits se maintiennent parfaitement dans la rivière, reste à savoir s'ils seront capables de réaliser l'ensemble de leur cycle biologique. Il serait intéressant à ce titre de réaliser la prochaine pêche électrique un peu plus tôt dans la saison (fin juin/début juillet), c'est-à-dire avant l'une des prochaines introductions d'ombres si elles sont déjà envisagées, ceci afin de vérifier la présence éventuelle de juvéniles pré-estivaux issus de la reproduction naturelle du mois de mars, car en l'état actuel de la situation, il est malheureusement impossible de distinguer l'origine (pisciculture ou reproduction naturelle) des cinq ombres capturés sur la station.

Enfin, il faut préciser que l'ombre est ici en relation de compétition-prédation avec la truite, mais aussi avec le barbeau qui lui dispute la faune du fond et s'attaque à ses œufs. Sans compter que sur les frayères, les mâles noirs sont très exposés aux hérons.

- **La perche (*Perca fluviatilis*)** est un carnassier opportuniste, également consommateur d'invertébrés. Elle se rencontre essentiellement en zone à brème, parfois jusqu'à la zone à barbeau, toujours dans des secteurs lenticules voire stagnants. Le plus souvent grégaire, elle recherche les abris rocheux, les embâcles ou les massifs d'hydrophytes. Craignant les milieux très eutrophes, elle disparaît si la température dépasse 31°C. La proximité d'ouvrages hydrauliques créant des retenues artificielles et favorisant la présence de cette espèce apparaît comme une explication cohérente à la présence de la perche dans les effectifs de capture, de même que les vidanges du canal qui peuvent être à l'origine d'introduction d'espèces de deuxième catégorie.

- **Le gardon (*Rutilus rutilus*)** est un cyprinidé grégaire ubiquiste marquant une préférence nette pour la zone à brèmes. Il est tolérant sur le plan de la qualité de l'eau, et supporte voire affectionne des températures élevées (jusqu'à 28 – 30 °C). Il se rencontre donc dans des milieux lenticules à tendance eutrophes, riche en végétation aquatique et au substrat sablo-limoneux.

- **La lamproie de planer (*Lampetra planeri*)** est un agnathe vivant essentiellement dans les ruisseaux de tête de bassin, dont la température ne doit pas dépasser 29°C (valeur létale). Elle affectionne les fonds graveleux et sableux. Son cycle de vie comprend une phase larvaire, au terme de laquelle elle connaît une métamorphose en vue de la reproduction ; les géniteurs meurent après la fraye. Comme pour le chabot, la présence (certes, presque anecdotique avec seulement 3 individus) de la lamproie de planer sur la station indique une bonne qualité d'eau.

- **La vandoise (*Leuciscus leuciscus*)**

La vandoise est une espèce rhéophile qui affectionne les eaux fraîches, bien oxygénées des rivières peu larges et les substrats composés de sables, de graviers ou cailloux. Bien que les caractéristiques de la station soient plutôt propices à accueillir cette espèce, seulement 3 individus y ont été référencés.

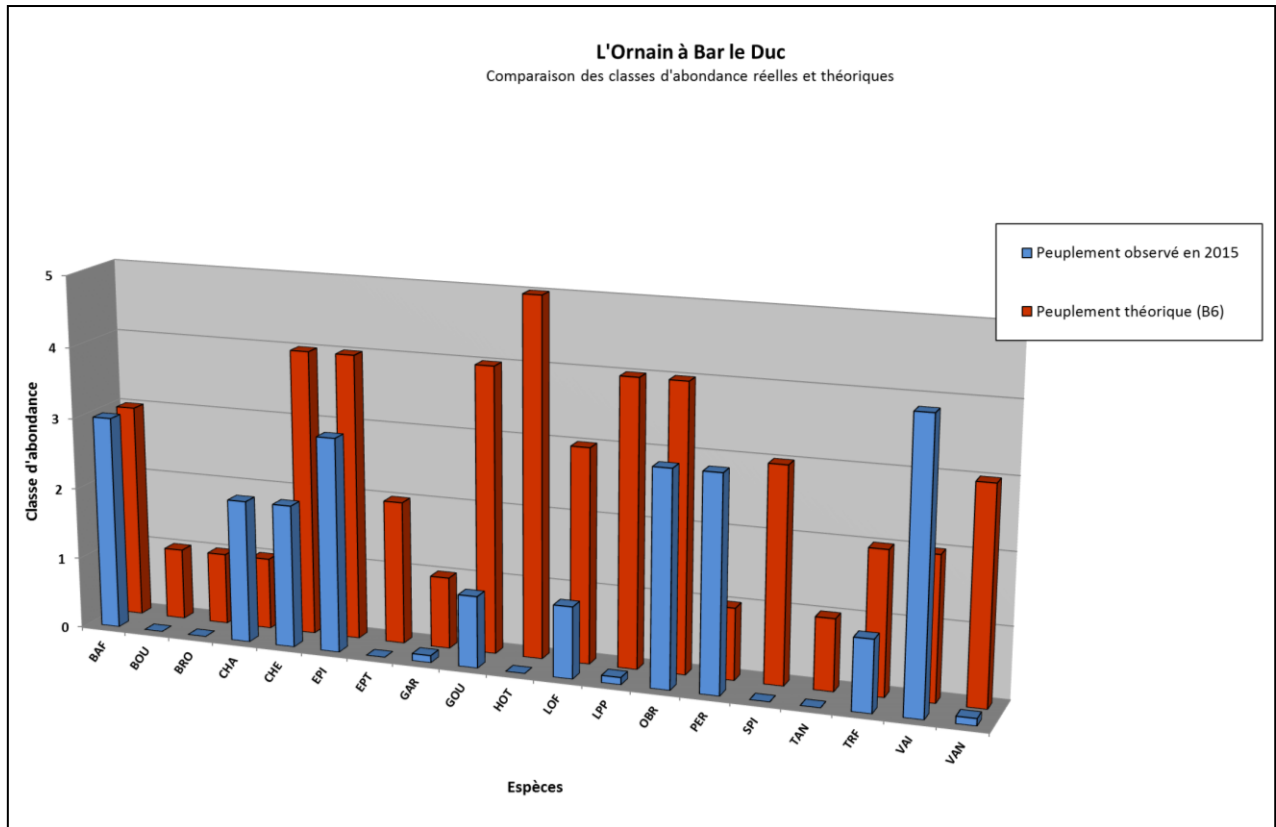


Figure 7 : Analyse biotypologique du peuplement piscicole de la station de pêche « Ornain à Bar le Duc » échantillonnée en 2015

Avec 16 espèces inventoriées sur la station (dont 13 prises en compte dans cette analyse), l'analyse biotypologique met bien en évidence une légère altération du milieu supposé accueillir en théorie un peuplement composé de 19 espèces.

Cette légère dégradation se traduit par le biais des espèces électives du milieu comme la truite, la loche franche et la lamproie de Planer. Car, si le chabot profite lui d'une bonne qualité d'eau et de substrat pour se développer à son aise (classe d'abondance de 2 contre 1 attendue), ce n'est pas le cas de la lamproie de Planer, déficitaire de 4 classes d'abondance, de la loche franche (2 classes d'abondance), et de la truite fario (1 classe d'abondance).

La truite souffre probablement ici du manque d'habitats (système racinaire) et d'ombrage que pourrait offrir la ripisylve si celle-ci était mieux développée, ce qui permet en outre au chabot, mais aussi au vairon - en théorie ses proies principales - de se développer à leur aise.

La loche franche semble ne pas coloniser la station de façon optimale. Le manque de végétation aquatique, type d'habitat qu'elle affectionne particulièrement, pourrait expliquer cet état de fait.

Le fort déficit observé en lamproies de planer pourrait quant à lui s'expliquer par un substrat trop grossier (pierres fines).

Le niveau typologique de la rivière attribué à l'Ornain à ce niveau de son parcours correspondant à une rivière fraîche (B6), un certain nombre d'espèces devrait théoriquement être présent sur la station. Il s'agit de surtout cyprinidés rhéophiles comme le hotu ou le spirin, mais aussi d'espèces davantage représentatives du cours inférieur de la rivière, comme la bouvière, le brochet, ou encore la tanche.

Aussi, et pour toutes ces espèces, les caractéristiques mésologiques de la station, assez conformes à la partie aval de la zone à truite, ne leur conviennent vraisemblablement pas encore.

Ornain à Bar-le-Duc – 24/09/2015				
Note IPR 2015				
Valeur de l'Indice Poissons Rivière (IPR)			10.98	
Classe de qualité associée				
<=7	7-16]	]16-25]	]25-36]	>36
Excellente	Bonne	Médiocre	Mauvaise	Très mauvaise
Scores des métriques de l'IPR (en rouge la plus déclassante)				
Métriques	Valeur théorique	Valeur observée	Probabilité	Score
Nombre total d'espèces	11.7793	13	0.6848	0.76
Nombre d'espèces rhéophiles	3.6884	5	0.8397	0.35
Nombre d'espèces lithophiles	3.5840	6	0.9511	0.10
Densité totale d'individus	0.3187	1.5283	0.1127	4.37
Densité d'individus tolérants	0.0826	0.2010	0.2965	2.43
Densité d'individus invertivores	0.0931	0.1369	0.6410	0.89
Densité d'individus omnivores	0.0500	0.0885	0.3528	2.08

Tableau 5 : Calcul de l'Indice Poisson Rivière (IPR) de la station de pêche « Ornain à Bar le Duc » échantillonnée en 2015

La note IPR de la station est de **10.98**, ce qui correspond à la classe de qualité « Bonne ».

C'est avant tout la densité totale d'individus qui constitue la métrique la plus déclassante (4.37), en raison de la surabondance de vairons et de chabots, mais aussi de l'abondance d'individus tolérants (2.43) (chevesne, épinuche) et d'individus omnivores (2.08) (chevesne, vairons).

Ces trois métriques pénalisent en effet la note globale de l'IPR en l'empêchant d'atteindre la classe de qualité « excellente ».

Les paramètres environnementaux de la rivière au droit de la station, ainsi que les paramètres biologiques issus de l'inventaire des poissons capturés, indique un nombre d'espèces présentes légèrement trop important, en raison notamment de la présence d'individus d'espèces (gardon et perche) provenant de cours d'eau de typologie inférieure.

IV – CONCLUSION

L'Indice Poisson Rivière, avec une note de 10.98, attribue donc à cette station une bonne qualité piscicole.

L'IPR n'est qu'à quatre points de la classe de qualité « excellente », ce qui tend tout de même à montrer une légère altération du milieu physique de cette partie de rivière.

En premier lieu, les habitats subaquatiques et rivulaires, indispensables au maintien de la truite fario sur la station, font particulièrement défaut. Le substrat est lui plutôt favorable car principalement constitué de pierres fines qui conviennent bien au chabot, notamment pour leur reproduction.

Enfin, et malgré que nous sommes en pleine traversée urbaine, la qualité de l'eau de la rivière Ornain ne semble pas représenter un facteur limitant au maintien des espèces les plus polluo-sensibles, au vue du nombre de chabots capturés sur la station.

Il faut cependant nuancer ce classement laissant supposer de bonne qualité de l'Ornain. En effet, l'AAPPMA de Bar le Duc procède depuis plusieurs années à des rempoissonnements en ombrets, ainsi qu'en truites fario adultes sur l'ensemble de la rivière.

Il est donc légitime de se demander quelle valeur atteindrait la note IPR en l'absence de ces déversements...

V – COUT DE L'OPERATION

Désignation	Prix unitaire (€)	Nombre	Prix Total (€)
Visite préparatoire à la pêche - Autorisation	300,00	1	300,00
Personnel (Homme/jour)	300,00	5,5	1 650,00
Traitement des données - Rendu	300,00	1	300,00
Total			2 250,00

Tableau 6 : Détail du coût de l'opération de pêche électrique sur l'Ornain à Bar le Duc

BIBLIOGRAPHIE

- **BAGLINIERE J.L. et MAISSE G., 1991.** *La truite, biologie et écologie*. INRA Editions. 303p.
- **BROWN V.M., 1975.** Fishes. *In : River Ecology* (Ed. by B.A. Whitton), p.199-229, Blackwell Scientific Publications, Oxford, 725 p.
- **CHARLON N., 1962.** Relation entre métabolisme respiratoire chez les poissons, teneur en oxygène et température. *Extrait Bull. Soc. Histoire Naturelle de Toulouse*, 105, 1-2, 136-156.
- **CRISP D.T., 1996.** Environmental requirements of common riverine European salmonid fish species in freshwater with particular reference to physical and chemical aspects. *Hydrobiologia* 323, 201-221.
- **ELLIOTT J.M., 1975.** The growth rate of brown trout (*Salmo trutta* L.) fed on maximum rations. *Journal of Animal Ecology* 44, 805-821.
- **MILLS D.H., 1971.** *Salmon and trout resource, its ecology, conservation and management*. Oliver and Boyd Ed., Edimburgh, 351 p.
- **VERNEAUX J., 1973.** *Cours d'eau de Franche-Comté (massif du Jura), Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs, Essai de biotypologie*, Thèse Ann., Sci, Univ, Besançon, 3 (9), 260 p.
- **VERNEAUX J., 1976a.** *Biotypologie de l'écosystème eaux courantes, La structure biotypologique*, Note, CR Acad., Sc., Paris, t 283, série D1663, 5 p.
- **VERNEAUX J., 1976b.** *Biotypologie de l'écosystème 'eaux courantes', Les groupements socio-écologiques*, Note, CR Acad., Sc., Paris, t 283, série D1791, 4 p.
- **VERNEAUX J., 1981.** *Les poissons et la qualité des cours d'eau*, Ann., Sci, Univ, Besançon, Biologie Animale, 4 (2), 33-41.

ANNEXES

- ❖ **Annexe 1** : Principe de la biotypologie de Verneaux (1973, 1976, 1981)

- ❖ **Annexe 2** : Principe de l'Indice Poisson Rivière (I.P.R.) (NF T90-344)

- ❖ **Annexe 3** : Fiches de l'opération de pêche (Editées sous le logiciel WAMA)

- ❖ **Annexe 4** : Variables environnementales ayant servies pour le calcul de l'IPR

- ❖ **Annexe 5** : Planche photographique de l'opération de pêche sur l'Ornain à Bar le Duc, le 24 septembre 2015

- ❖ **Annexe 6** : Article de L'Est Républicain sur l'opération de pêche électrique sur l'Ornain à Bar le Duc, le 24 septembre 2015

ANNEXE 1

♦ BIOTYPOLOGIE DE VERNEAUX (1973, 1976, 1981)

L'évolution des conditions écologiques de l'amont vers l'aval des cours d'eau se traduit par une modification plus ou moins progressive des écosystèmes.

Les peuplements piscicoles n'échappent pas à cette règle et l'on constate, toujours de l'amont vers l'aval, un fort enrichissement spécifique et une succession d'espèces adaptées aux changements de milieu.

Le concept de biotypologie développé par Verneaux (1973, 1976, 1977, 1981) traduit ce phénomène par la succession de 10 types écologiques théoriques (B0 à B9) le long d'un écosystème d'eau courante.

A chacun de ces niveaux typologiques est rattaché un peuplement potentiel composé d'espèces présentant des exigences comparables.

Parmi ces espèces, on distinguera les espèces centrales ou caractéristiques pour lesquelles les abondances théoriques sont optimales et les espèces d'accompagnement qui se situent à aux marges de leur spectre écologique et dont les abondances théoriques sont plus faibles.

Toute station ou tronçon d'étude peut être rattaché à un niveau typologique.

A partir des caractéristiques mésologiques d'un tronçon ou d'une station, le Niveau Typologique Théorique (NTT) se calcule comme suit :

$NTT = 0,45.T1 + 0,30.T2 + 0,25.T3$

Avec :

- la composante thermique $T1 = 0,55 T_{mm} - 4,34$ où T_{mm} = température maximum moyenne des 30 j les plus chauds à l'aide d'une sonde thermique en °C

- la composante trophique $T2 = 1,17 \ln (0,01.do.D) + 1,5$ où do = distance à la source en Km ; D = la dureté totale $Ca^{2+} + Mg^{2+}$ en mg/l

- la composante morphodynamique $T3 = 1,75 \ln (100.Sm / PL^2) + 3,92$
où Sm = section mouillée à l'étiage ; L = la largeur mouillée à l'étiage ; P = la pente en ‰

Sources :

VERNEAUX J., 1973. Cours d'eau de Franche-Comté (massif du Jura), Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs, Essai de biotypologie, Thèse Ann., Sci, Univ, Besançon, 3 (9), 260p,

VERNEAUX J., 1976a. Biotypologie de l'écosystème eaux courantes, La structure biotypologique, Note, CR Acad., Sc., Paris, t 283, série D1663, 5p,

VERNEAUX J., 1976b. Biotypologie de l'écosystème 'eaux courantes', Les groupements socio-écologiques, Note, CR Acad., Sc., Paris, t 283, série D1791, 4p,

VERNEAUX J., 1981. Les poissons et la qualité des cours d'eau, Ann., Sci, Univ, Besançon, Biologie Animale, 4 (2), 33-41.

Composition des peuplements ichthyologiques potentiels associés aux types de cours d'eau (d'après Verneaux)

Type écologique	Développements spécifiques		
	optimaux	moyens	faibles
B0-B1	Présence sporadique d'ombles de fontaine, de truitelles et de chabots		
B2	omble de fontaine	chabot	truite vairon
B3	chabot	truite vairon omble de fontaine	loche franche ombre
B4	vairon truite	chabot loche franche ombre	blageon apron omble de fontaine goujon chevesne
B5	loche franche ombre	chabot vairon truite apron blageon chevesne goujon	toxostome hotu lotte vandoise spirilin barbeau
B6	blageon apron toxostome hotu	vairon ombre truite loche franche goujon chevesne lotte vandoise spirilin barbeau	chabot perche brochet bouvrière gardon tanche
B7	spirilin goujon lotte vandoise barbeau chevesne	hotu toxostome bouvrière perche brochet gardon tanche loche franche	apron blageon carpe gremille ablette sandre perche soleil brème brème bordelière truite ombre vairon
B8	ablette bouvrière gremille perche brochet gardon carpe sandre perche soleil	tanche brème brème bordelière rotengle poisson chat black bass goujon chevesne	lotte vandoise spirilin barbeau toxostome hotu loche franche
B9	brème poisson chat tanche black bass brème bordelière rotengle	sandre ablette gremille carpe gardon brochet perche bouvrière perche soleil	chevesne goujon

ANNEXE 2

♦ L'INDICE POISSONS RIVIERE (I.P.R.) (NF T90-344)

Principes généraux

La mise en œuvre de l'IPR consiste globalement à mesurer l'écart entre la composition du peuplement sur une station donnée, observée à partir d'un échantillonnage par pêche électrique, et la composition du peuplement attendue en situation de référence, c'est-à-dire dans des conditions pas ou très peu modifiées par l'homme.

Le niveau d'altération des peuplements de poissons est évalué à partir de différentes caractéristiques des peuplements (ou métriques) sensibles à l'intensité des perturbations anthropiques telles que le nombre total d'espèces, le nombre d'espèces benthiques, le nombre d'espèces tolérantes, la densité totale, ...

Calcul de l'indice

⇒ *Variables environnementales et métriques :*

Des paramètres environnementaux (surface bassin versant, surface échantillonnée, largeur, pente...) et biologiques (métriques : nombre total d'espèces, nombre d'espèces benthiques, nombre d'espèces tolérantes, densité totale...) permettent de définir les probabilités d'occurrence et d'abondance, la structure trophique et la composition taxonomique pour 34 espèces de poissons les plus couramment rencontrés.

S ECHANT	surface en eau échantillonnée lors de la pêche
BVDRAINE	bassin versant drainé
DSOURCE	distance à la source
LARG	largeur moyenne de la station
PENTE	pente exprimée en pour mille
PROF	profondeur moyenne à l'étiage stabilisé
ALT	altitude NGF
Tjuil	température moyenne de l'air en °C du mois de juillet
Tjanv	température moyenne de l'air en °C du mois de janvier
UH	Unité hydrographique : Loire, Rhône, Seine, ...

Liste des paramètres environnementaux intervenant dans le calcul de l'Indice poisson rivière

Métrique	Abréviation	Réponse à l'augmentation des pressions humaines
Nombre total d'espèces	NTE	↗ ou ↘
Nombre d'espèces rhéophiles	NER	↘
Nombre d'espèces lithophiles	NEL	↘
Densité d'individus tolérants	DIT	↗
Densité d'individus invertivores	DII	↘
Densité d'individus omnivores	DIO	↗
Densité totale d'individus	DTI	↗ ou ↘

Liste des métriques intervenant dans le calcul de l'Indice poisson rivière (IPR)

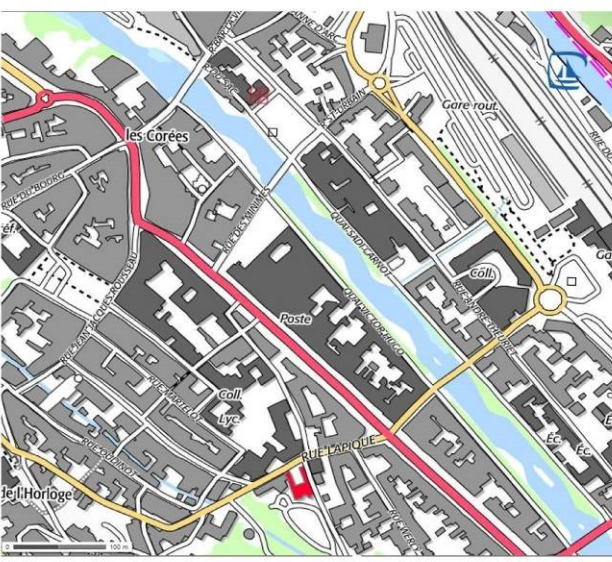
⇒ *Expression des résultats de l'IPR :*

La note globale de l'IPR correspond à la somme des scores associés aux 7 métriques : elle varie potentiellement de 0 (conforme à la référence) à l'infini. Dans la pratique, l'IPR dépasse rarement une valeur de 150 dans les situations les plus altérées. Cinq classes de qualité en fonction des notes de l'IPR ont été définies. La définition des seuils de classes repose sur un travail ayant consisté à optimiser le classement d'un jeu de données test comportant à la fois des stations de référence et des stations perturbées.

Classe de qualité	Note de l'IPR	Etat du peuplement
Excellente	<7	Peuplement conforme
Bonne	]7-16]	Peuplement faiblement perturbé subréférentiel
Médiocre	]16-25]	Peuplement perturbé
Mauvaise	]25-36]	Peuplement fortement perturbé
Très mauvaise	>36	Peuplement quasi-inexistant ou complètement modifié

Pour plus d'information, le lecteur se réfère à la publication « L'indice Poisson Rivière : Notice de présentation et d'utilisation » (Conseil Supérieur de la Pêche, 2006).

ANNEXE 3**STATION 0355###2****Ornain à Bar-le-duc**

LOCALISATION	Localisation / Département
Agence de l'eau : Seine - Normandie Département : Meuse Cours d'eau : Ornain Affluent de : Commune : Bar-le-duc Lieu-dit : Centre ville Localisation : 30 m amont confluence Naveton -> radier du pont Gal. De Gaulle Abscisse : 807851 m Ordonnée : 2423171 m	
Localisation IGN	Principales caractéristiques de la station
Carte n° 3115 Ouest 	Code hydrographique : Point Kilométrique aval : Altitude : 175 m Distance à la source : 73 Km Pente IGN : 1.9 pm Surface bassin versant : 672 Km² Longueur de la station : 137 m Largeur du lit mineur : 25 m
Fédération Nationale de la Pêche en France Fédération de la Meuse	Contexte piscicole
	Nom du contexte : Ornain 2 Domaine : Salmonicole Espèce repère : Truite fario

Ornain à Bar-le-duc

Opération : 47070000006

Date : 24/09/2015

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Non renseigné
 Empoisonnement : Non renseigné
 Droit de Pêche : Non renseigné

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	90	0.20	Pierres fines	Cailloux fins	Sédiments fins	Bryophytes	45
PLAT	8	0.28	Cailloux fins	Pierres fines	Sédiments fins	Bryophytes	60
PROFOND	2	0.49	Cailloux fins	Pierres fines	Vase	Bryophytes	20

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau rectiligne
 Ombrage : Rivière dégagée

Types d'abris : Abondance/importance

Trous, Fosses : Faible
 Sous-berges : Nulle
 Granulométrie : Nulle
 Embâcles, Souches : Nulle
 Végétation aquatique : Nulle
 Végétation rivulaire : Faible

Observations : Abris / Végétation / Colmatage**Renseignements sur la pêche****Conditions de pêche**

Hydrologie : Basses eaux
 Turbidité : Nulle (fond visible)
 Température : 11.9 °C
 Conductivité : 555 µS/cm
 Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée : 137 m
 Largeur prospectée : 24 m
 Surface prospectée : 3288 m²
 Temps de pêche : 145 mn

Largeur de la lame d'eau : 24 m
 Pente de la ligne d'eau :
 Section mouillée : 7.38 m²
 Dureté : 270 mg/l

Observations générales

Ornain à Bar-le-duc

Opération : 47070000006

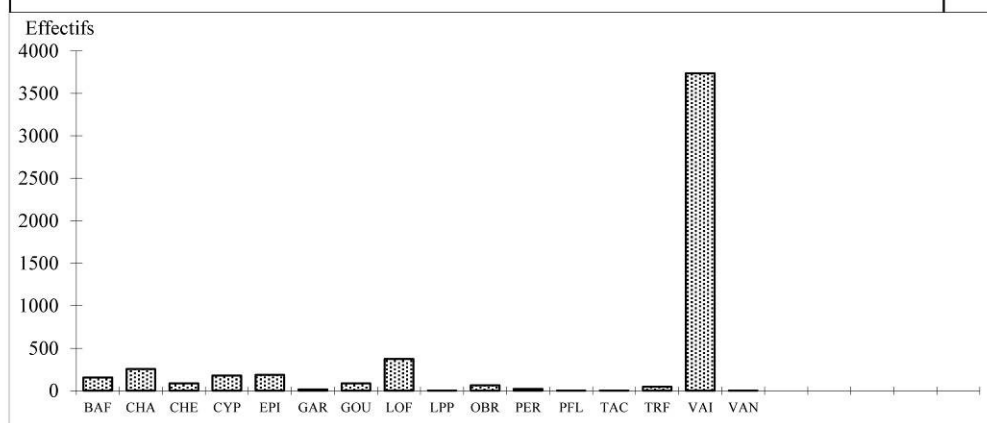
Date : 24/09/2015

Surface : 3288 m²

TABLEAU GENERAL

Espèces		Effectif	Densité 100m ²	% de l'effectif	Poids	Biomasse g/100m ²	% du poids
Barbeau fluviatile	BAF	155	5	3	*	*	*
Chabot	CHA	255	8	5	171	5	*
Chevaine	CHE	87	3	2	*	*	*
Juvenile de cyprinidés	CYP	177	5	3	41	1	*
Epinuche	EPI	186	6	4	13	«	*
Gardon	GAR	15	«	«	*	*	*
Goujon	GOU	85	3	2	*	*	*
Loche franche	LOF	373	11	7	52	2	*
Lamproie de planer	LPP	3	«	«	*	*	*
Ombre commun	OBR	63	2	1	*	*	*
Perche	PER	19	1	«	*	*	*
Ecrevisse signal	PFL	3	«	«	*	*	*
Truite arc-en-ciel	TAC	1	«	«	*	*	*
Truite de rivière	TRF	47	1	1	*	*	*
Vairon	VAI	3734	114	72	37	1	*
Vandoise	VAN	3	«	«	*	*	*
TOTAL - Nb Esp : 16			159				

Histogramme des captures



Ornain à Bar-le-duc

Opération : 4707000006
Surface : 3288 m²

Date : 24/09/2015

		EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE														
Classes	BAF	CHA	CHE	CYP	EPI	GAR	GOU	LOF	LPP	OBR	PER	PFL	TAC	TRF	VAI	VAN
10					13										248	
20					148										1120	
30				17	82	25									623	
40	26	25		7				149							624	
50	49	42		65				149							498	
60	30	93		7			2	25							373	
70	4	35		1				1							248	1
80	1	18					7	37						2		
90	1	9		5			29	12						5		
100		17					28							5		
110	1	8					14							2		
120	6	8					5				4	1	1	1		
130												1	2			
140			1													
150									1			2				
160									1			1				
170	1								1			2				
180	1					1						2				
190												2				
200	1		1									1				
210												1				
220	1											1			1	
230										1					2	
240			1							5					3	
250			1			3				12		1			3	
260	1		4			1				11					2	2
270	1		5							7					1	
280			4			1				7					1	
290	1		9			2				3					2	
300			3			1				2	1				1	
310			1			2				1	2				1	
320			2			2				1	1				1	
330																
340			1			2				1	1					
350			3							1			1	2		
360			2							1						
370			3							1						
380	1		4							2					1	
390			4							1					1	
400	2		5												2	
410			13												2	
420	1		8													
430	3														1	
440	2		4												3	
450	1		4												2	
460	2		1													
470			2							1						
480	2		1													
490																
500	2															
510	2															
520	1															
530																
540																
550	2															
560																
570	1															
580	2															
590	1															
600	1															
610																
620	1															
630	1															
640																
650	1															
660																
670																
680	1															
690																
	155	255	87	177	186	15	85	373	3	63	19	3	1	47		3

ANNEXE 4

Référencement des opérations de pêche				Variables environnementales									
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau	Nom de la station	Date de l'opération	Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (T_JUILLET)	Température moyenne de janvier (T_JANVIER)	Unité hydrologique (HU)
4707###6	Ornain	Bar-le-Duc	24/09/2015	3288	672	73	24.00	1.90	0.27	175	19.4	2.3	NORD

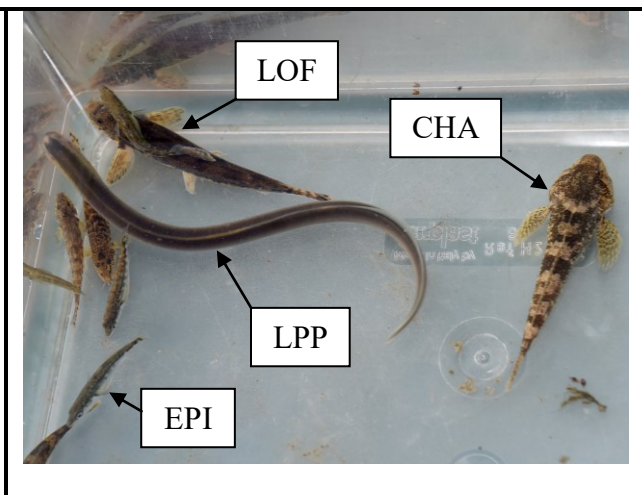
ANNEXE 5



Action de pêche sur l'Ornain à Bar le Duc, le 24 septembre 2015



Biométrie des espèces



Chabot (*Cottus gobio*) ; Loches franches (*Barbatulla barbatulla*) ; Lamproie de planer (*Lampetra planeri*) ; Epinoche (*Gasterosteus aculeatus*)



Ombres communs (*Thymallus thymallus*)



Animation fédérale pour les élèves de l'école primaire de Bar le Duc

ANNEXE 6

Bar-le-Duc : poissons pêchés à l'électricité



La Fédération de pêche de la Meuse a procédé hier à une pêche d'inventaire dans l'Ornain en pleine ville. Objectif : connaître le milieu aquatique local et les espèces qui y vivent. En Bar-le-Duc. Photo Jean-Noël PORTMANN

De l'électricité dans l'eau

Hier, les pêcheurs de la fédération de pêche de la Meuse sont descendus dans le lit de l'Ornain pour procéder à une pêche d'inventaire.

Voir des pêcheurs investir les berges et même le lit de l'Ornain dans sa traversée de la ville, une scène tout à fait habituelle. Toutefois, hier mercredi, les pêcheurs qui ont remonté l'Ornain le matin, entre les ponts de la Liberté (Notre-Dame) et de la Gare, ne sont pas passés inaperçus. Cuissardes, gants, épuisettes bassines, c'est surtout l'anneau métallique fixé au bout d'un manche qui a interpellé. « Nous procédons à une pêche électrique », précisait Loïc Marais, agent de développement chargé de l'animation à la fédération départementale de la pêche et moniteur guide de pêche. Une pêche électrique qui, de mémoire de pêcheurs aguerris, n'avait encore jamais eu lieu dans l'Ornain. « Régulièrement nous faisons des pêches de sauvetage quand les niveaux d'eau sont trop bas ou alors quand il va y avoir des travaux sur des écluses », précise encore Loïc Marais.

Hier, c'est à une pêche d'inventaire afin d'avoir une connaissance du milieu que se



■ Une fois sortis de l'eau, les poissons sont triés puis mesurés, pesés et relâchés.

Photo Jean-Noël PORTMANN

sont livrés les pêcheurs.

Pour cela, rien de plus simple, il suffisait de faire de l'électricité dans l'eau à l'aide d'un groupe électrogène. Une cathode à l'arrière des pêcheurs, une anode en forme d'anneau à côté d'eux et ils n'avaient qu'à remplir les épuisettes. « Dans un rayon de 2 à 3 mètres autour de l'anode, se crée un champ électrique qui ne laisse pas insensibles les poissons », détaillait encore Loïc Marais. Ceux-ci sont en effet attirés voire légèrement paralysés

par l'électrisation sans pour autant qu'ils soient blessés.

Poissons d'accompagnement

Les poissons passaient alors rapidement des épuisettes aux seaux pour être emmenés vers la berge. Là, une autre équipe de pêcheurs, de fins connaisseurs des différentes espèces avaient pour mission de procéder à un tri, un comptage mais aussi à la pesée ou encore à la prise de mesures.

En toute logique, l'Ornain

étant classé en rivière de première catégorie, les pêcheurs ont trouvé des salmonidés comme des truites fario, des ombres mais aussi toutes les espèces dites d'accompagnement. C'est-à-dire les petits poissons dont se nourrissent les gros. Chabots, loches, lamproies de planer, vairons, épinoches, chevesnes, vanadoises... ont aussi été sortis des eaux calmes de l'Ornain et certains mis dans des aquariums. Que des classes sont venues observer, une le-

Dans l'épuisette

► Une vingtaine de pêcheurs sont descendus dans l'Ornain.

► En quatre heures, sur 137 mètres linéaires de rivière, ils ont pêché 47 truites (la plus grosse mesurant 44 cm), 53 ombres (39 cm pour le plus long), 40 barbeaux dont un de 68,5 cm et 48 chevaines (47 cm pour le plus beau).

► Au total, toutes espèces confondues, ce sont 200 kg de poisson qui ont été sortis de l'Ornain puis remis à l'eau.

► La diversité des espèces est significative d'une rivière saine, de qualité, les pêcheurs ont remarqué la présence de beaucoup de tranches d'âge de poissons, signe d'une rivière de qualité, d'ailleurs l'Ornain est classé en catégorie 1.

çon de choses grandeur nature.

En milieu de journée tous les poissons ont été remis à l'eau dans leur milieu d'origine. Et les canards, qui toute la matinée, avaient levé le camp ont eux aussi repris possession de cette portion d'Ornain qui est aussi celle des pêcheurs de la société de pêche de Bar-le-Duc. Qui sont habitués à remettre leurs prises à l'eau, dans la traversée de ville, le parcours est en effet classé « no kill ».

Karine DIVERSAY